



# PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 01/02/2022

### Sécurité publique

#### Signature du contrat de sécurité intégrée d'Épinal 2022-2026

Le contrat de sécurité intégrée est un nouvel outil partenarial qui concrétise un engagement réciproque entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique. Il repose sur un diagnostic partagé et recouvre différents champs d'action : sécurité, prévention de la délinquance, politique de la ville, éducation et lutte contre la radicalisation et le séparatisme.

La ville d'Épinal et l'État ont décidé de conclure ce contrat pour approfondir leur partenariat et poursuivre la coconstruction engagée de la politique de sécurité et de tranquillité publique.

Yves Séguy, préfet des Vosges, et Patrick Nardin, maire d'Épinal, ont signé ce jour, en présence de Frédéric Nahon, procureur de la République et Antoine Bonillo, directeur départemental de la sécurité publique, le contrat de sécurité intégrée, consacrant ainsi le travail de coopération étroit mené depuis plusieurs années.

Ce contrat formalise des engagements réciproques pour la période 2022-2026 en matière de tranquillité publique et de sécurité. Pour compléter le contrat de sécurité intégrée, ont également été signés à cette occasion une convention communale de coordination entre la police municipale et la police nationale et une convention relative au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la ville d'Épinal.

#### Quels sont les engagements pris ?

##### **... en matière de sécurité et la tranquillité publiques**

Les effectifs de la circonscription de sécurité publique d'Épinal sont passés de septembre 2019 à septembre 2021 de 98 à 110 personnels, soit une augmentation de plus de 6 % des effectifs sur 2 ans et une augmentation de plus de 15 % s'agissant des personnels actifs sur la même période, correspondant à un recrutement de 7 policiers par an.

La ville d'Épinal s'engage à faciliter l'installation des nouveaux policiers nationaux, à maintenir les effectifs de la police municipale et à les adapter à la hausse le cas échéant.

La vidéoprotection sera par ailleurs renforcée. Un programme volontariste d'équipement est lancé depuis fin 2019 par la commune d'Épinal. En 2021, 15 caméras supplémentaires ont été installées en complément des 33 existantes. De nouvelles caméras seront installées en 2022. L'État s'engage à poursuivre l'accompagnement financier de ce plan d'équipement.

La ville d'Épinal renforcera la protection des policiers municipaux. Ce renforcement du niveau de protection sera accompagné financièrement par l'État.

La lutte contre le trafic de stupéfiant, qui fait l'objet d'actions volontaristes de la part des forces de l'ordre, sera encore renforcée. Les actions de lutte contre les addictions seront également renforcées par la mobilisation des associations concernées.

### **... en matière de prévention de la délinquance**

La présence sur le terrain des agents de médiation de la ville, co-financés par l'État, sera maintenue sur la durée du contrat.

Un conseil local de prévention de la délinquance sera mis en place en complément du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la communauté d'agglomération pour traiter des problématiques spécifiques à la ville d'Épinal.

La prévention du décrochage scolaire fera l'objet d'un plan d'actions spécifiques mobilisant notamment le dispositif réussite éducative et la plate-forme d'insertion par le sport et la culture. Les moyens de la politique de ville accompagneront les actions mises en place dans ce cadre au profit des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

### **... en matière de lutte contre la radicalisation et le séparatisme**

L'État s'engage à mener un travail de partage de l'information sur les questions de la radicalisation, à renforcer et soutenir financièrement les actions innovantes proposées par des structures associatives à destination des jeunes.

**Le contrat signé ce jour renforce le continuum de sécurité au service de la protection de la population. Il s'agit du second contrat de sécurité intégrée signé dans le département des Vosges, après celui de Saint-Dié-des-Vosges signé en décembre 2021. Un contrat de sécurité intégré sera signé dans les prochaines semaines avec la communauté de communes de l'Ouest Vosgien.**

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

